

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE COOPÉRATIVE DE ROGERSVILLE LTÉE	Numéro de permis 2019460	Date d'inspection Le 30 juin 2021	
Nom de l'établissement Garderie Coopérative de Rogersville II		Numéro de téléphone (506) 625-0733	
Adresse Unité 2 50 rue De L'École Rogersville NB E4Y 1V7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Vanessa Giberson		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance. Commentaires :	11(b)	30 sept. 2021	
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	21	25 juin 2021	30 juin 2021
31(4) L'exploitant veille à ce que l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé : a) soit pourvue d'une zone ombragée représentant au moins 10 % de sa superficie. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	31(4)(a)	09 juil. 2021	

Commentaires généraux
Deuxième suivi d'inspection fait pour courriel / téléphone.
Une non-conformité a été donnée à l'établissement au mois d'avril 2021 en lien avec le respect du 10% d'ombre dans la cour extérieure. Une toile d'ombre a été posée dans seulement un des deux parcs extérieurs, la directrice s'engage à avoir la seconde toile d'installer avant le vendredi 9 juillet 2021.
Le permis sera recommandez pour une autre année.

original signé par  
Vanessa Giberson

Le 30 juin 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par

Le 30 juin 2021

Melanie Mazerolle

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date